FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit: ALUM CIP CLEANER NF **Date de révision:** 1 mars 2026
Code produit: T661
Autre nom: ALUM CIP CLEANER NF
Distribué par: sans objet
Usage recommandé et restrictions d'utilisation: DÉGRAISSANT DE PLANTES ALIMENTAIRES POUR ALUMINIUM

Fabriqué par: Ostrem Chemical Co. Ltd.
2310 - 80e Avenue N.-O.
Edmonton (Alberta) Canada T6P 1N2
www.ostrem.com

Téléphone/Téléphone d'urgence:
780-440-1911
Lundi - Vendredi 8h - 16:30h HNR

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire - Catégorie 1
Corrosion Cutanée/Irritation Cutanée - Catégorie 1

Éléments d'étiquettes:
Symbole(s) de danger:

Mention d'avertissement: DANGER

Mention de danger: Provoque de graves lésions des yeux.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

Prévention: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Porter un équipement de protection des yeux/du visage.
Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Stockage: Garder sous clef.

Élimination: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers ne faisant pas l'objet d'une classification:
sans objet

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Identité chimique	Conc. p/p	CAS #	Nom commun/Synonyme(s)

hydroxyde de potassium (45 %)	3 - 7%	1310-58-3
métasilicate de sodium (58%)	5 - 10%	6834-92-0
glycol ether DB	3 - 7%	112-34-5

4. PREMIERS SOINS

Mesures nécessaires:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Symptômes les plus importants, aigus et retardés:

Provoque de graves lésions des yeux.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:

sans objet

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés):

Employer un agent extincteur qui convient au feu environnant.

Dangers spécifiques du produit:

Peut libérer des oxydes de carbone, d'azote et de phosphore.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:

Employer les mêmes mesures que celles pour un feu environnant. Les pompiers doivent porter des vêtements protecteurs complets et un équipement de protection respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:

Porter l'équipement de protection adéquat. Consulter la section 8.

Précautions relatives à l'environnement:

Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau ou les zones basses.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités:

Isoler la zone dangereuse et restreindre l'accès. Petits déversements : absorber avec un matériau absorbant inerte et ramasser dans des contenants appropriés. Grands déversements : prévenir la contamination des cours d'eau. Construire une digue et pomper le produit dans des contenants appropriés. Nettoyer les résidus avec un matériau absorbant, placer dans un contenant approprié et rincer à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité de manutention:

Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
N'ingérer pas le produit. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités:

Garder sous clef.
Garder le produit hors de la portée des enfants. Entreposer le produit dans un endroit frais et sec.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle - limites ou valeurs seuil d'exposition professionnelle:

Ingrédient:	Limite:
hydroxyde de potassium (45 %)	ACGIH Ceiling: 2 mg/m3
métasilicate de sodium (58%)	non disponible
glycol ether DB	non disponible

Contrôles d'ingénierie appropriés:

Prévoir la ventilation appropriée pour garder le niveau des particules en suspension dans l'air au-dessous de la limite d'expositi

Protection respiratoire:

Si l'exposition dépasse la valeur limite d'exposition au travail, employer un respirateur approprié approuvé par l'organisme NIOS

Autre protection:

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Clair liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	doux
pH:	13.0 - 13.5
Point de fusion et point de congélation:	non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	non disponible
Point d'éclair:	sans objet
Inflammabilité (solide, gaz):	non disponible
Limites d'inflammabilité ou d'explosivité supérieure/inférieure:	non disponible
Pression de vapeur:	non disponible
Densité de vapeur:	non disponible
Densité relative:	1.075
Solubilité:	Miscible
Taux d'évaporation:	non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	non disponible
Température d'auto-inflammation:	non disponible
Température de décomposition:	non disponible
Viscosité (cinématique):	non disponible
Caractéristiques des particules (s'il y a lieu):	non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:

Cette substance est considérée non réactive dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique:

Stable.

Risque de réactions dangereuses:

sans objet

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs, vibrations):

sans objet

Matériaux incompatibles:

Acide

Produits de décomposition dangereux:

non disponible

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

Inhalation: l'inhalation du produit peut endommager les voies nasales et respiratoires. L'irritation qui en découle peut entraîner une pneumonie chimique ou un œdème pulmonaire.
Ingestion: Peut être dangereuse en cas d'ingestion.
Contact oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.
Contact cutané: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Absorption cutanée: non disponible

EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

Inhalation: non disponible
Ingestion: non disponible
Contact oculaire: non disponible
Contact cutané: non disponible
Absorption cutanée: non disponible

Effet mutagène: non disponible
Cancérogénicité: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.
Toxicité pour le système reproducteur: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.
Sensibilisation au produit: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

Données Toxicologiques:

Ingrédient:	Données Toxicologiques:
hydroxyde de potassium (45 %)	Orale DL50: 273 mg/kg (rat)
métasilicate de sodium (58%)	Orale DL50: 1153 mg/kg (rat)
glycol ether DB	non disponible

Autre information toxicologique sur l'ingrédients:

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie (aquatique et terrestre): non disponible
Persistance and dégradation: non disponible
Potentiel de bioaccumulation: non disponible
Mobilité dans le sol: non disponible
Autres effets nocifs: non disponible

Information écologiques sur l'ingrédients: non disponible

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets: L'élimination de tout déchet doit se faire selon les règlements locaux, provinciaux et fédéraux applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification TMD: UN 1760; LIQUIDE CORROSIF, N.S.A (HYDROXYDE DE POTASSIUM, TRIOXOSILICATE DE DISODIUM); CLASSE 8; PG II

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La substance a été classée en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits dangereux et la fiche de donnée sécurité renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par: Département des services techniques, Ostrem Chemical Co. Ltd., Ph.: 780-440-1911

Date de préparation: 1 mars 2026
Date de révision: 1 mars 2026

La présente fiche de donnée sécurité ne peut être modifiée de quelque façon que ce soit sans l'autorisation expresse de Ostrem Chemical Co. Ltd.

Fin du document